

**H.L.P. Audit**  
**Société par actions simplifiée au capital de 208.000 €**  
**Siège social : 3 chemin du Pressoir Chenaie, 44100 Nantes**  
**350 661 864 RCS Nantes**  
(ci-après la "Société")

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 18 DECEMBRE 2025**

**CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris acte de la démission de Monsieur Hugues Coquebert De Neuville de son mandat de Président de la Société à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2026, décide de nommer en qualité de nouveau Président de la Société à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 et sans limitation de durée, la société Osis, société à responsabilité limitée dont le siège social est situé 3 chemin du Pressoir Chenaie, 44100 Nantes, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro de 518 940 879.

Le Président de la société ainsi nommé déclare accepter les fonctions qui lui sont confiées et déclare n'être atteint d'aucune incompatibilité, ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité***

**SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris acte et accepté la démission de Monsieur Vincent Goldie de son mandat de Directeur Général de la Société à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2026, décide de ne pas procéder à son remplacement.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité***

**HUITIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris acte et accepté les démissions de Monsieur Luc Gautron et de Madame Estelle Le Bihan de leurs mandats de Directeur Général Délégué de la Société à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2026, décide de ne pas procéder à leurs remplacements.


***Cette résolution est adoptée à l'unanimité***

**NEUVIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

« Certifié conforme »

DocuSigned by:  
  
91A4B3CF3F4E4AF...

**Le Président,  
Monsieur Hugues Coquebert de Neuville**